



Le 27 février 2022

Les Rivières Sauvages sont 1% bénéficiaires !

Participez à une Responsabilité Sociale et Environnementale au service du Vivant

A cette heure où les Rivières Sauvages connaissent un changement d'échelle, avec pas moins de 30 rivières labellisées, une dynamique forte sur le massif Alpin en particulier où les dernières rivières intactes sont menacées de destruction, il est important de rappeler qu'elles font partie des bénéficiaires du 1% pour la planète.

A propos du 1% pour la planète

1 % pour la planète est une organisation à but non lucratif lancée en 2002 aux Etats-Unis par Yvon Chouinard, fondateur et propriétaire de Patagonia, et Craig Mathews, ex-propriétaire de Blue Ribbon Flies. Ils ont souhaité créer un réseau capable de rassembler les entreprises philanthropes, avec un label reconnaissable facilement et au message simple : reverser 1% de leur chiffre d'affaires à des causes environnementales. Leur but étant de montrer que leurs entreprises peuvent être florissantes et philanthropes. Ce réseau regroupe aujourd'hui plus de 1400 membres dans près de 40 pays, en France c'est aujourd'hui plus de 1000 entreprises qui s'engagent.

De nouveaux contributeurs au 1% pour les Rivières Sauvages en 2022

Rivières Sauvages, ce sont aujourd'hui 30 rivières labellisées « Site Rivières Sauvages », 21 programmes d'actions mis en œuvre, 7 régions concernées, 17 départements et 13 études scientifiques en cours. Ces dernières années, Rivières Sauvages a bénéficié du soutien de deux donateurs fidèles du 1%, SCIMABIO Interface et Field & Fish, qu'elles remercient grandement. Deux nouvelles entreprises devraient très bientôt soutenir le développement des actions du réseau !



Photo : Remise de chèque par Field & Fish (avril 2018)

En tant que membres du 1% pour la planète, vous êtes sensibilisés à la conservation de la biodiversité et à l'atteinte des **objectifs de développement durable (13, 14, 15) de l'ONU**. Ensemble, avec les Rivières Sauvages, nous pouvons faire plus encore pour développer vos politiques RSE. Grâce à vos dons, vous pouvez avoir un **réel impact de terrain pour préserver les dernières rivières intactes des Alpes et des autres massifs** car certaines sont menacées de destruction. Des rivières, des espèces, des populations, des espaces naturels peuvent ainsi être protégés. Si vous recherchez une organisation aux convictions profondes et qui a su développer une philosophie de la conservation tout à fait inédite, soutenez les Rivières Sauvages ! Avec près de 300 rivières potentielles, vous pourrez participer à ce changement d'échelle et devenir acteurs de leur protection !

Le label « Site Rivières Sauvages » existe depuis 2014, il est le fruit d'un long travail collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc.... Il a un double objectif : reconnaître et faire connaître la naturalité extraordinaire de certaines rivières dans les territoires ruraux et honorer l'engagement, le travail, la détermination d'une communauté humaine d'un territoire.

Le programme Rivières Sauvages est porté par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages avec l'aide de Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages.

En 2021, 30 rivières sont labellisées :

La Valsérine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Haute-Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen et le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin en Isère, le Galeizon dans le Gard, le Taravo et le Travu en Corse du Sud, le Fangu en Haute-Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic dans les Côtes-d'Armor, le Pic, la Gioune et la Cubaynes en Creuse et la Haute-Dronne et le Manet en Dordogne.



Un programme pédagogique national : Graines de Rivières Sauvages

qui mobilise les jeunes générations à devenir des ambassadeurs de leur rivière sauvage. Il s'adresse aux établissements scolaires et aux centres de loisirs, accueillant des enfants de la maternelle au lycée. Le but est de créer, chaque année, une œuvre collaborative à l'échelle du Réseau des « Sites Rivières Sauvages » de France. En 2021 celle-ci a pris la forme d'un livret pédagogique sur le thème du LandArt avec 49 classes et centres de loisirs participants, soit plus de 900 enfants. Cette année, la création d'une bande-dessinée est à l'honneur et mobilise déjà 66 classes et centres de loisirs avec plus de 1300 enfants !



Le réseau continue de se développer grâce à une belle dynamique des territoires et votre soutien qui peut se concrétiser de différentes façons :

- Vous pouvez soutenir les investissements innovants sur les territoires, car votre don permet des effets de levier sur d'autres financements privés ou publics.
- Vous souhaitez développer une opération marketing en lien avec notre programme ?
- Vous pensez à une action que nous pourrions co-construire avec vos équipes ou collaborateurs ?
- Vous voulez participer à une de nos commissions thématiques avec les territoires ?
- Vous avez une question, une idée à nous soumettre ?

CONTACTS :

Fonds pour la conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

- Denis Caudron : Développement des partenariats – 06.85.31.40.06 – denis.caudron@rivieres-sauvages.fr
- Wendy Bignon : Chargée de communication /RSE - 06.62.88.53.88 - rse.mecenas@rivieres-sauvages.fr
- Claude Lhoste : Chargé des relations avec les entreprises – 07.86.66.70.71 – claudelhoste@rivieres-sauvages.fr